

Avignon

Summary

Population:	26,000 in 1780.
Book trade:	twenty printer booksellers. Major book trade center and large publishing industry flooding southern France with pirated editions. Declining in the late 1770s. Guild.
Institutions:	capital of comtat Venaissin, a papal enclave within France. Archbishopric.
Culture:	university, two colleges, theater, and gazette. literacy (for entire <i>département</i>): male 20%, female 8%.
Communications:	port on the Rhône river. Destination and major stop on the post road from Lyon. Branching point for Marseille and Montpellier.
Economy:	commercial city. Silk, gun powder, salt, and books. Smuggling and pirating. Wine and olive oil.

Population:

Population equivalent to 28th largest city in France with 26,000 inhabitants in 1780.

	1700 (Lepetit) ¹	1750 (Lepetit)	1780 (Lepetit)	1806 Census ²
Population	23,000	22,000	26,000	23,789

“En 1761, on comptait dans Avignon, d’après des calculs exacts, vingt-trois mille huit cent quatre-vingt personnes de tout âge, de tout sexe, de tout état. Depuis 1691 jusqu’en 1700 inclusivement, le nombre commun des naissances a gagné sur celui des morts de neuf cent vingt-cinq, c’est-à-dire, d’un dixième ou environ. Cette supériorité de naissances sur les morts prouve que le climat et les aliments d’Avignon sont très salubres”.³

Book Trade:

One of the largest publishing and book trade centers serving the French market, supplying all the south of the kingdom, from Lyon to Marseille and Toulouse, with pirated editions.

¹ Bernard Lepetit, *Les villes dans la France moderne: 1740-1840* (Paris: Albin Michel, 1988), 450-53.

² René Le Mée, “Population agglomérée, population éparse au début du XIX^e siècle,” *Annales de démographie historique* (1971): 455-510 and “Les villes de France et leur population de 1806 à 1851,” *Annales de démographie historique* (1989): 321-93.

³ Jacques-Antoine Dulaure, *Description des principaux lieux de France*, 6 vols. (Paris: Chez Lejay, 1789), 1:209.

Slow decline started with French occupation (1768-1774) and accelerated after 1777 due to changes in French legislation. Assimilated into French regime regulating the book trade in 1785.

Strong connections, including family ties with Geneva, Lyon, and other French cities.

Guild since 1755.

	1769	1782	1785	
Number of Booksellers ⁴	22	20	15	
Number of Printers ⁵	22	20	15	
Number of Presses ⁶	40		32	
Booksellers' and Printers' Guild ⁷	Yes	Yes	Yes	
<i>Chambre Syndicale</i>				
Book Trade Inspector				
<i>Encyclopédie</i> Subscriptions ⁸		55		
Number of Letters Received by the STN (and Number of Correspondents) ⁹				92 (12)
Number of Letters Received by the STN from Booksellers and Printers (and Number of Booksellers and Printers Corresponding with the STN)				65 (8)

Only twenty-five presses occupied in 1785 out of thirty-two, against forty presses all occupied in 1769.

Guild created in 1755, electing one *syndic* and two deputies.

1764 Survey:

Not in France

1769 Arrêt du Conseil

Printers:

Louis Chambeau, Alexandre Florence, François Guibert, widow Joly; François-Barthélemi Mirande, Jean-Joseph Niel: maintained.

Widow Girard, Séguin & associé; and Jacques Garrigan: to be closed upon the owner's death or his widow's.

Jean Aubert, Joseph Bernard dit Bonnet, Joseph Bléry, Boissier, Jean Chaillot, Pierre-Joseph Cheisolme dit Barbier, Pierre Delaire, Joseph-François Domergue, Jean Jouve, Ignace

⁴ Including printer-booksellers, but not printers only. No data on booksellers without printing shops. *Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 10 août 1769 concernant l'imprimerie et la librairie d'Avignon et du Comtat-Venaissin* (Paris: G. Simon, imprimeur du Parlement, 1769), BnF, 4-F-4368 (51) and René Moulinas, *L'imprimerie, la librairie et la presse à Avignon au XVIII^e siècle* (Grenoble: Presses universitaires de Grenoble, 1974), 209, 260.

⁵ *Arrêt du Conseil du 10 août 1769* and Moulinas, *L'imprimerie, la librairie et la presse à Avignon*, 209, 260. This figure represents the number of presses set up. The number of presses in activity would be lower.

⁶ Moulinas, *L'imprimerie, la librairie et la presse à Avignon*, 209, 260.

⁷ Moulinas, *L'imprimerie, la librairie et la presse à Avignon*, 53-107.

⁸ Subscriptions to the quarto edition. Robert Darnton, *The Business of Enlightenment: A Publishing History of the Encyclopédie, 1775-1800* (Cambridge, MA: Belknap Press, 1979), 586-93.

⁹ John Jeanprêtre, *Répertoire par ordre de lieux des correspondants de la Société typographique de Neuchâtel*, Neuchâtel, Bibliothèque publique et universitaire (BPU), Manuscript (Ms.) 1000a.

Moureau, Antoine Offray, Pierre-Joseph Roberty, Joseph Tilan, and Joseph-Simon Tournel: to be closed.

1777 Almanach:

Booksellers: Chambeau, Mérande, and Niel [incomplete listing]

1781 Almanach:

Booksellers: Aubert, Bonnet frères, Chambeau, Domergue, Fabre, Garrigan, Guichard, Journal, Mérande, Mereau, Niel, Offray, Séguin, and widow Joly [incomplete listing]

STN Correspondents:

Jean Aubert, bookseller (1 letter)
Antoine Caris, bookseller (2 letters)
Chambeau, bookseller (8 letters)
Garrigan, bookseller (25 letters)
Guichard, bookseller (18 letters)
J.J. Niel, bookseller (2 letters)
Roberty, printer bookseller (5 letters)
F. Séguin, printer bookseller (4 letters)
Veuve Louis Bouchet & Compagnie, commission agents (13 letters)
Veuve Joly & fils, merchants (8 letters)
Serpeillhe, merchant (1 letter)
Richard & fils, attorneys (*procureurs*) (5 letters)

Encyclopédie subscribers

Aubanel: 6 copies
Guichard: 40 copies
Niel: 9 copies.

Institutions:

Foreign city. Capital of the comtat Venaissin, a Papal territory. Annexed by France from 1768 to 1774. Courts of justice
Archbishopric.

Royal	(Foreign)
Military	(Foreign)
Justice	(Foreign)
Finances	(Foreign)
Tax Collection	(Foreign)
Trade ¹⁰	Trade court
Religion ¹¹	Archbishopric

“[U]ne sorte de capitale provinciale puisque le représentant du Pape, le Vice-légat, y tient sa cour, entouré d’un important corps d’administrateurs et de tribunaux de première instance ou

¹⁰ Daniel Roche, *Le siècle des Lumières en province: Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, 2 vols. (Paris: Mouton, 1978), 2:487 and *Almanach général du commerce, des marchands, négocians, armateurs, &c. de la France, de l’Europe, & des autres parties du monde* (Paris: Grangié, 1778), 29.

¹¹ Mirot, *Manuel de géographie historique*, 321-24 and *Atlas de la Révolution française*, 5:74-80, 18.

d'appel qui reçoivent les plaintes de tous les sujets français du Saint-Siège et même, quand il s'agit d'affaires religieuses, des sujets du roi de France: cela confère à la ville une importance équivalente à celle d'un siège de présidial voire même d'une petite cour souveraine. Avignon est également le chef-lieu d'un archevêché et il s'y trouve une université et plusieurs établissements d'enseignement, collèges, séminaires ou noviciats tous bien pourvus d'étudiants, sans parler des très nombreux couvents".¹²

Religion:

Archbishopric. Papal city and territory.

Minimal Protestant presence, but large community in nearby principality of Orange.

Small Jewish community.

Archbishopric and Bishopric	Archbishopric
Number of Parishes in Diocese ¹³	55
Protestant Presence in Late 18 th Century (in Region) ¹⁴	Insignificant (+)
Ministers (<i>Pasteurs</i>) in region (1789) ¹⁵	No data
Protestants in 1760 ¹⁶	No data
Protestants in City (in <i>Département</i>) in 1802-1805 ¹⁷	200 (4,700)

+: small Protestant community (about 500 to 1,000 in city); ++: large community (1,000 to 5,000 in city); +++: major center (over 5,000 in city). Regional numbers based on proportion in area immediately around city.

Large number of religious institutions: six to seven percent of the city population belonged to the clergy.

“On compte à Avignon, y compris la métropolitaine, dont nous venons de parler, huit chapitres, cent neuf chanoines ou dignitaires, quarante et un bénéficiers et plusieurs autres ecclésiastiques de bas chœur, trente-six maisons religieuses, sept confréries de Pénitents; trois séminaires, enfin dix hôpitaux. D’après cette énumération, on voit que dans une ville peuplée d’environ vingt-cinq mille habitants, le nombre des communautés, des églises et des ecclésiastiques excède de beaucoup celui qui se trouve dans les autres villes de France, en proportion de leur grandeur et population. En conséquence, les biens du clergé de cette ville sont considérables. On évalue son revenu fixe, chaque année, à cinq cent soixante-douze mille livres. Le nombre des clochers est aussi très grand, c’est pourquoi Rabelais a nommé Avignon ‘la ville sonnante.’ [...]

La Juiverie d’Avignon est un quartier affecté aux juifs, qui y sont clos et séparés des autres habitants. La nuit, ils sont fermés sous la clé, et, le jour, ils sont distingués par des chapeaux

¹² Moulinas, *L'imprimerie, la librairie et la presse à Avignon*, 21.

¹³ *Atlas de la Révolution française*, 5:18. Does not include parishes in other dioceses within the archdiocese.

¹⁴ Based on Protestant population estimates in 1760, on the number of ministers (*pasteurs*) around 1789, on the location of Protestant churches in the eighteenth century, and on Protestant population figures for 1802-1805.

¹⁵ Daniel Robert, *Les églises réformées en France: 1800-1830* (Paris: Presses universitaires de France, 1961), 8, 531-534 and Samuel Mours, *Les églises réformées en France: Tableaux et cartes* (Paris: Librairie protestante, 1958), 190-91.

¹⁶ Nathanaël Weiss: “Statistique du protestantisme français en 1760,” *Bulletin historique et littéraire - Société de l'histoire du protestantisme français* 35 (1886): 471-73.

¹⁷ Robert, *Les églises réformées*, 513-530.

rougeâtres ou par des rubans jaunes qu'on les oblige de porter. On les avilit, on les dégrade, on les fait croupir dans l'opprobre, et l'on se plaint de ce qu'ils n'ont point la probité et la délicatesse des hommes libres et honorés!

La synagogue est petite mais jolie.

Dans les règlements que dicta Jeanne de Naples pour la police d'un lieu de débauche qu'elle établit à Avignon en 1341, elle prescrivit à la supérieure de cette maison de n'y laisser entrer aucun juif, et que s'il arrivait qu'il s'en introduisit furtivement et qu'il eût commerce avec une des filles, il serait emprisonné et fouetté publiquement”.¹⁸

“Les évêchés qu'elle a pour suffragants sont Cavaillon, Carpentras et Vaison, tous trois dans le comté et domaine du pape. Il n'en est pas de même pour toutes les paroisses du diocèse d'Avignon, car il y en a vingt qui sont en Provence et dans les états du Roi [de France]”.¹⁹

Culture:

University with all four faculties, two colleges and two seminaries.

Theater and major newspaper (*Courrier d'Avignon*).

Universities (Theology, Law, Medicine, and Arts & Letters) ²⁰	TLMA
Colleges and Seminaries ²¹	2 + 2
Number of College and Seminary Students in Late 18 th Century ²²	69 (1781) + 13 (1776) Seminary: 37 (1782) + 6 (1783)
Number of Teachers in College ²³	9 in one college
Literacy (Percentage of Signatures on Marriage Contracts) for Entire <i>Département</i> (1786-1790) ²⁴	Male: 20% Female: 8%
Technical Schools ²⁵	
Royal Society of Agriculture ²⁶	NA

¹⁸ Dulaure, *Description des principaux lieux de France*, 1:180, 187.

¹⁹ Jean Aymar Piganiol de la Force, *Nouveau voyage de France*, new ed., 2 vols. (Paris: Chez la Veuve Delaulne, 1740), 1:227

²⁰ Mirot, *Manuel de géographie historique*, 394-95; Roche, *Le siècle des Lumières en province*, 2:482; Dominique Julia, ed., *L'enseignement, 1760-1815*, vol. 2 of *Atlas de la Révolution française*, 72-73; Simone Guenée, *Les universités françaises des origines à la Révolution: Notices historiques sur les universités, studia, et académies protestantes* (Paris: A. et J. Picard, 1982), 61-63; and René Taton, ed., *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle* (Paris: Hermann, 1964), 172

²¹ In 1789. *Atlas de la Révolution française*, 2:97-102; Marie-Madeleine Compère and Dominique Julia, *Les collèges français, XVI^e-XVIII^e siècles* (Paris: Institut national de la recherche pédagogique & Centre national de la recherche scientifique, 1984), 1:90-106.

²² Compère and Julia, *Les collèges français*, 1: 90-106.

²³ Includes principals, superiors, prefects, regents and professors. Compère and Julia, *Les collèges français*, 1:90-106.

²⁴ Literacy figures for entire département tend to underestimate literacy rates for individual cities. Louis-Edmond-Henri Maggiolo, *Statistique rétrospective: Etat récapitulatif et comparatif indiquant, par département, le nombre des conjoints qui ont signé l'acte de leur mariage au XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècle, etc.* (Paris, 1880), clxviii-clxxi.

²⁵ *Atlas de la Révolution française*, 2:66 (1785 survey); Taton, *Enseignement et diffusion des sciences*, 198-209, 419-40, 513-45; and Commandant de la Roche, “Les académies militaires sous l'Ancien Régime,” *Revue des études historiques* 95 (1929): 409-418.

²⁶ In 1778. Emile Justin, *Les sociétés royales d'agriculture au XVIII^e siècle, 1757-1793* (Saint-Lô: Imprimerie Barbaroux, 1935), 275 and Roche, *Le siècle des Lumières en province*, 2:478.

Academy of Painting and Drawing School ²⁷	
Regular Concerts and Academies of Music ²⁸	Yes
Theater ²⁹	1734
Learned Academy ³⁰	(1658-1678)
Reading Cabinets ³¹	
Local Newspapers and Advertisers (<i>Affiches</i>) ³²	1733-1789
Regiments in Garrison ³³	

Law students: 112 in 1789.³⁴

College run by the Benedictines since 1769, after the expulsion of the Jesuits, and *cours de philosophie*.

Newspapers:

Courrier d'Avignon (1733-1768), then *Affiches d'Avignon* (1768-1772?), then *Courrier d'Avignon* (1769-1793). Edited by François Moréas (1733-1742, 1750-75), then abbé Roubaud (1775), then Artaud (1775-84). Sold at Girard (1733), then Giroud (1733-1768), then veuve Payen le jeune, stationer, place Saint-Didier (1768-1772?). Printed by Charles Girard (1733), then Charles Giroud, then Alexandre Giroud (1733-1768), Jacques Garrigan, then J.-B. Delorme and F. Guibert (1768-1772?), in Monaco by Antoine Mossy fils (1769-1775), then by J.-J. Niel in Avignon (1775-82) and then by Aubanel (1782-1790).

L'Année politique, edited by Ange Goudar in 1758-59 (probably printed in Paris).

Location and Communications:

Major port and bridge on the Rhône river. At the mouth of the Durance valley, leading to Italy.

Destination and overnight stop on the post road from Paris and Lyon to Marseille and Montpellier. Branching point for the roads to Aix, Marseille, Toulon and Italy to the southeast, and to Nîmes, Montpellier, Toulouse and Bordeaux to the southwest.

Major Seaport ³⁵	
Port on Major River and Canal ³⁶	Yes

²⁷ Roche, *Le siècle des Lumières en province*, 2:478 and Taton, *Enseignement et diffusion des sciences*, 444, 464.

²⁸ Roche, *Le siècle des Lumières en province*, 2:478.

²⁹ Roche, *Le siècle des Lumières en province*, 2:483.

³⁰ Roche, *Le siècle des Lumières en province*, 2:477.

³¹ Jean-Louis Pailhès: "En marge des bibliothèques: l'apparition des cabinets de lecture," in *Histoire des bibliothèques françaises*, ed. Claude Jolly (Paris: Promodis Cercle de la librairie, 1988), 415-21 (416); Paul Benhamou: "Inventaire des instruments de lecture publique des gazettes," in *Les Gazettes européennes de langue française (XVII^e-XVIII^e siècles): Table ronde internationale, Saint-Etienne, 21-23 mai 1992*, ed. Henri Duranton, Claude Labrosse and Pierre Réat (Saint-Etienne: Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1992), 120-29 (127); and Roche, *Le siècle des Lumières en province*, 2:477.

³² Jean Sgard, ed., *Dictionnaire des journaux, 1600-1789*, 2 vols. (Paris: Universitas; Oxford: Voltaire Foundation, 1991), 17-18, 146, 272-73

³³ In 1789. Jean-Paul Bertaud and Daniel Reichel, eds., *L'armée et la guerre*, vol. 3 of *Atlas de la Révolution française*, 12.

³⁴ Roger Chartier, Dominique Julia, and Marie-Madeleine Compère, *L'éducation en France du XVI^e au XVIII^e siècle* (Paris: Société d'édition d'enseignement supérieur, 1976), 274.

³⁵ Bély, *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, 1002-6 and *Atlas de la Révolution française*, 10:40-41.

*: XXX: Major stop or destination on a major route (road or water), with 10 departures a week or more; XX: Major stop or destination on a minor route, or minor stop on a major route, or mostly regional traffic, with 3 to 9 departures a week; X: minor stop or destination, or local traffic, with 1 or 2 departures a week.

“L’état d’Avignon comprend la ville, le bourg de Morières [-les-Avignon], la paroisse de Montfavet et un grand nombre de fermes répandues dans la campagne. Il est situé entre le Rhône, la Sorgue et la Durance, et il est contigu au Comté Venaissin. Il a deux grandes lieues de longueur sur une lieue trois quarts de largeur. Ce petit pays, qui est un des plus beaux, des plus salubres de France, y est arrosé par une branche de la Sorgue, qui vient se perdre dans le Rhône à Avignon même, et par un canal tiré de la Durance, qui se jette aussi dans le Rhône proche d’Avignon. [...]

Cette ville, située sur la rive gauche du Rhône, à quatre lieues un quart d’Orange, à six et demie du Pont-Saint-Esprit, et à douze et demie d’Aix, [...]

Une chose remarquable, c’est que le Rhône, qui baigne, pour ainsi dire, les murs d’Avignon, appartient au Roi de France; et ce droit, qui est aussi ancien que la monarchie, est fondé sur le plus ancien principe qu’il y eut au monde sur la propriété des choses: c’est le droit appelé par les jurisconsultes la première occupation (*prima occupatio rerum*). Un fait qui constate bien expressément les prétentions du Roi sur le Rhône, c’est que, sur la fin du dernier siècle, ce fleuve s’étant débordé et ayant inondé Avignon, le maître des ports de Villeneuve vint par eau dans cette ville et y planta, de son bateau, dans la rue de la Fusterie, un poteau aux armes du Roi, qui rétablissait et assurait la domination de Sa Majesté dans la partie de la ville qui était inondée. [...]

On entre à Avignon par sept portes. [...]

Il y avait autrefois à Avignon un beau pont sur le Rhône, que fit bâtir en pierres de taille, en l’an 1127, Saint-Benezet, berger de profession. Ce pont, qui a été emporté par la violence des eaux en 1667, avait dix-neuf arches. Il passait pour une merveille. On voit encore cinq arches dégradées et des piles qui nuisent à la navigation”.³⁸

“*Courrier*. Part de Paris les mardis, jeudis et samedis, à deux heures”.³⁹

“*Départ de Paris des diligences, carrosses et voitures publiques pour les principales villes du royaume*.

Lyon et route, quai des Célestins; la diligence part tous les deux jours pairs, va en cinq jours l’été et en six l’hiver. Les carrosses partent les mercredis et samedis à sept heures du matin depuis le 1^{er} avril jusqu’au dernier septembre, et depuis le 1^{er} octobre jusqu’au dernier mars, à huit heures du matin, et vont en dix jours”.⁴⁰

“*Bureau général des Postes [de Lyon]*. [...]

Départ et arrivée des courriers et heures auxquelles les lettres doivent être jetées dans la boîte du Bureau général.

Départ

³⁶ Guy Arbellot and Bernard Lepetit, eds., *Routes et communications*, vol. 1 of *Atlas de la Révolution française*, 15, 25, 48.

³⁷ *Atlas de la Révolution française*, 1:48.

³⁸ Dulaure, *Description des principaux lieux de France*, 1:172-73, 174, 176, 177, 187-88.

³⁹ *Almanach général du commerce* (1778), 29.

⁴⁰ *Almanach général [du commerce,] des marchands, négocians, armateurs, et fabricans de la France et de l’Europe, & des autres parties du monde* (Paris: Chez L. Cellot, imprimeur-libraire, 1779), 497, 500, 503.

[...] *Route du Bas-Dauphiné, Provence et jusques et y compris Toulouse, Roussillon, jusques et y compris Perpignan*, tous les jours excepté le mercredi, avant onze heures du matin.

Arrivée

[...] *Route de Provence, Languedoc, Roussillon, Dauphiné, Vivarais, Cévennes, Gévaudan, Forez, etc.*, à savoir tous les bureaux dénommés au départ qui ont six ordinaires, tous les jours, excepté le dimanche.

Bureau général des diligences, coches, carrosses et messageries de Lyon à Paris par l'une et l'autre route, Bourgogne, Champagne, Franche-Comté, Bourbonnais, Auvergne, route et retour, ainsi que leurs communications et correspondances. Au port Neuville.

Messageries et diligences de Lyon à Avignon, Aix, Marseille, Nîmes, Montpellier, Toulouse et autres villes de Provence et Languedoc.

Les carrosses partent de Lyon deux fois la semaine, à savoir, le mercredi et samedi à quatre heures précises du matin, et ne mettent que quatre jours et demi de Lyon à Avignon, et de même au retour. Les hardes des voyageurs, ainsi que les marchandises, doivent être portés la veille des départs au bureau, où on les reçoit jusqu'à cinq heures du soir.

Lesdits carrosses arrivent à Lyon le mercredi et samedi en été, et le jeudi et dimanche en hiver, dans la matinée pour l'ordinaire. Les autres carrosses pour Marseille, Montpellier et Toulouse partent d'Avignon le lundi et le jeudi, et de Marseille et de Montpellier pour Avignon le dimanche et le jeudi. Ils mettent deux jours dans cette route.

De cette façon, les personnes, de même que les marchandises, sont rendues par lesdits carrosses de Lyon à Marseille et à Montpellier, comme de Marseille et de Montpellier, le septième jour, sauf les retards causés par des cas extraordinaires, comme des rivières débordées à traverser, etc.

Lesdits carrosses ont quatre places. On n'a rien épargné pour les rendre propres et commodes. Ils sont suspendus en berlines, ce qui les rend extrêmement doux. Ceux de Lyon correspondent avec ceux qui sont établis d'Avignon à Marseille, et d'Avignon à Montpellier. Les uns partent régulièrement le lendemain de l'arrivée des autres, de même que des coches et diligences du Rhône, de sorte que les voyageurs qui vont de Lyon à Marseille et à Montpellier, ou de Marseille et de Montpellier à Lyon, sont assurés de continuer leur route sans interruption, comme s'ils ne changeaient point de voituriers. Il en est de même des ballots et paquets qui sont remis auxdits carrosses. [...]

Bureau général des coches et diligences du Rhône et messageries du Dauphiné, Provence et Languedoc. Quai Saint-Antoine, dans la maison du Chameau.

Diligences d'eau sur le Bas-Rhône.

Les diligences de Lyon pour Avignon partent les lundis et vendredi de chaque semaine à sept heures du matin en hiver, et en été à cinq heures, et les coches les mercredis et samedis à onze heures du matin.

Ils expédient une diligence de plus en été, le mercredi, lorsque le service l'exige, et un coche le jeudi. Lesdites voitures partent en été, à savoir, les diligences à cinq heures du matin et les coches à midi.

Il y a deux chambres très propres qui sont destinées, l'une pour les voyageurs qui vont de Lyon au [Pont-] Saint-Esprit et à Avignon, et l'autre pour ceux qui ne vont pas si loin et qui s'embarquent dans la route.

Les diligences, qui sont principalement destinées pour les voyageurs et dans lesquelles on n'embarque que les hardes, se rendent de Lyon à Avignon en deux jours et demi en hiver, et dans l'été en deux jours, à moins que le temps ne soit absolument contraire.

On ne charge des marchandises dans les diligences qu'à la montée, et elles sont uniquement destinées à la descente pour les voyageurs, les vieilles hardes et les autres articles qui ne sont point sujets aux droits. Les hardes des voyageurs doivent être portées la veille du départ pour être reconnues et pesées au bureau des coches et diligences, qui est ouvert jusqu'à huit heures du soir en été et en hiver.

Les marchandises remises à Marseille sont rendues en quatorze ou quinze jours en été, et en dix-sept ou dix-huit en hiver.

Coches d'eau sur le Bas-Rhône.

Les coches du Rhône partent de Lyon deux fois la semaine, à savoir, le mercredi et le samedi à onze heures du matin. Il y a souvent un troisième départ, à savoir, le jeudi à la même heure.

Il y a une chambre commune pour tous les voyageurs et une pour les marchandises.

Les coches arrivent le troisième jour à Avignon en hiver, et en deux jours et demi en été, et ils montent de Lyon en onze ou douze jours en été. Ils descendent en quatre jours au plus tard en tous temps et montent en treize ou quatorze jours en hiver, hors de contretemps, comme débordements de rivières, glaces, etc.

On se charge de tous les paquets, espèces d'argent, malles, ballots et autres objets et marchandises quelconques pour toutes les villes situées sur les rives du Rhône et celles de Provence, Languedoc, Roussillon, le comtat d'Avignon, le Dauphiné, le pays de Gex et la Savoie. On fait conduire les marchandises depuis le lieu de leur débarquement par les messageries et autres voitures de terre avec le plus grande célérité.

On charge sur les coches à la montée les marchandises qui viennent par mer de Marseille à Arles, celles qui viennent de Beaucaire, de Montpellier, du Languedoc, les huiles de Tarascon et de toute la Provence".⁴¹

Economy:

Trading center with port on Rhône river and crossing point for Paris-Lyon-Mediterranean and Bordeaux-Toulouse-Aix-Marseille-Italy roads.

Silk weaving. Production of gun powder and salt, sold in France (smuggling).

Book pirating. Wine (Châteauneuf-du-Pape), saffron, madder roots, and olive oil.

Woolens. Leather and woodworking.

“[G]rande et belle ville, située sur le bord oriental du Rhône, à cinq lieues au midi d’Orange, et à cent soixante-dix lieues de Paris; capitale du comté de même nom, avec juridiction consulaire. Cette ville est très grande et fort peu peuplée à l’égard de sa grandeur. Il y a beaucoup de noblesse.

Productions. Ses productions sont du blé, des vins, des soies et des huiles.

Il y a à Avignon quelques manufactures d’étoffes de soie, qui font de petits taffetas florence, demi-florence et cramoisis, dits d’Avignon.

Fabricant, négociant, et commissionnaire, M. Rougier”.⁴²

“[V]ille appartenant au Pape, sur le Rhône, à quinze lieues de Montpellier, seize d’Aix et dix-huit de Marseille.

⁴¹ *Almanach astronomique et historique de la ville de Lyon et des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais pour l’année 1789* (Lyon: Aimé Delaroche, 1789), 241, 242, 243, 248-51

⁴² *Almanach général du commerce* (1778), 29.

Le Rhône lui ouvre des voies de communication avec l'intérieur de la France, par Lyon, et avec Marseille, Sète et Toulouse, par Arles.

Productions et consommations.

Soies, laines, safrans, vins, eaux-de-vie, esprit-de-vin, huile, racine de garance, graine jaune pour la teinture connue sous le nom de grenettes d'Avignon, graine de luzerne et de trèfle, amandes, olives, truffes sèches et fraîches, et autres fruits, quintessence de lavande, de thym, d'aspic, et de serpolet, miel, cire jaune et gomme du pays.

Industrie.

Manufacture d'étoffes de soie, apprêt de différentes étoffes grossières, fabrique d'eau-forte et d'esprit de vitriol.

Soies. Les soies d'Avignon et du Comtat sont d'une très belle et très bonne qualité. Ce que les manufactures de la ville ne consomment pas s'exporte, après avoir été ouvré en trame ou en organsin, pour alimenter les diverses fabriques de France.

Laines. Celles du comtat, sans être fines, sont d'une assez bonne qualité. On en fabrique à L'Isle [sur-Sorgue] et dans la plupart des villes et des villages du Comtat des draps grossiers, tels que cadis, serges d'Orange, couvertures blanches et grises. Ces étoffes se teignent et reçoivent leurs apprêts à Avignon. Elles sont très propres à faire des capotes aux troupes de terre et aux matelots.

Safran. Il est une des productions essentielles et précieuses de cette province. Celui qu'elle produit est fort estimé. Il y en a de deux sortes, l'une que l'on nomme Orange et l'autre Comtat. Le première est la plus estimée et la plus chère, quoiqu'au fond ces deux espèces soient absolument les mêmes, la différence ne provenant que de la façon dont on la fait sécher et ne consistant que dans la beauté et la conservation de la couleur.

Vins. Les vins des différents lieux du comtat sont fort estimés. Ceux de Châteauneuf-du-Pape surtout, parmi lesquels on distingue les vins des clos de la Nerthe et de Saint-Patrice, tiennent le premier rang et sont très connus. Ceux de [Châteauneuf de] Gadagne, de Sorgues et de Morières [-les-Avignons] sont aussi d'une bonne qualité. Ils souffrent le transport par mer et par terre, et gagnent même à voyager.

Garance. On s'est adonné dans le comtat, depuis quelques années, à la culture de cette plante, la nature du terroir et du climat y étant propre. Celle qu'on y recueille est de la première qualité et approche de celle de Chypre, ainsi que le justifient les différentes épreuves qui en ont été faites. Depuis deux ans, on a construit des moulins pour moudre cette racine.

Manufactures d'étoffe de soie. Les étoffes qui s'y fabriquent sont des double-florences, des demi-florences, des armoisins ou avignons, des gros de Tours, d'Angleterre, des petits grains, des serges en soie ou croisés de diverses largeurs, des popelines, des gazes, des étoffes pour meubles connues sous le nom de brocatelles, des satinades, des serges en filosselle et des imberlines.

Ces étoffes sont fort estimées, surtout les double- et demi-florences, qui sont portées au plus haut degré de perfection. Elles se consomment dans toutes les villes de France et dans l'étranger, surtout en Allemagne, en Hollande et dans les colonies.

Les teintures pour les soies y sont fort belles. Les eaux de la Fontaine de Vaucluse contribuent beaucoup à donner du brillant et de la solidité aux couleurs.

Négociants faisant fabriquer et joignant au commerce des étoffes celui des soies, MM.

Allard; Aubary & Mainville; Cairanne (A.) & Aulagnier; Cappeau, Bovis & Compagnie; Delpulch & Sauvan; Generat; Gudin & Clauseau Consin; Jausseume; Julian, père & fils; Meyssonnier & Compagnie; Queyreau; Richard frères, Audiffret & Compagnie; Rogier; Soulier & Millie. La plupart de ces maisons font aussi la banque.

Négociants tenant les étoffes de soie pour meubles, MM. Neyrand; Rey père & fils; Roland.

Négociants tenant la partie des soies ouvrées, MM. Bérard frères; Firmin; Gerard & Ritay; Gottier; Philippe cadet; Peyrard; Ytier.

Négociants tenant les étoffes de laine, MM. Bourcier; Desaiffre; Gauger; Rousset cadet.

Fabricants d'eau-forte et d'esprit de vitriol, MM. Blanc (Ant.) & Compagnie; Caussy (veuve); Herle & Compagnie.

Négociants commissionnaires pour tout ce qui est relatif aux productions, aux fabriques et au commerce d'Avignon, MM. Boucher l'ainé; Monet & Picard; Richard frères, Audiffret et Compagnie*; Teissonnière l'ainé et Compagnie.

*: Ils fabriquent la garance moulue et font la banque.

Poids et mesures. On se sert dans cette ville de deux sortes de poids, l'un qu'on nomme poids de balance et l'autre poids de romain. Le premier ne sert guère que pour le safran. Cente vingt-sept livres et demi de ce poids sont égales à cent livres, poids de marc. Le second sert à peser toutes les autres espèces de marchandises, même les huiles, les vins et les eaux-de-vie. Cent vingt livres de ce poids rendent cent livres, poids de marc. Les vins se vendent au baral, qui contient environ cent trente-cinq livres de vin net. Les graines se vendent au boisseau: vingt équivalent à trois setiers de Paris. Les étoffes se vendent à la canne: trois cannes font cinq aunes de Paris.

Monnaies. On ne se sert que de celles de France. Il y a cependant à Avignon une petite monnaie de cuivre que l'on nomme pata. Il en faut sept pour faire un sou de France. Les écritures se tiennent comme à Paris".⁴³

Documents

Descriptions

Piganiol de la Force, *Nouveau Voyage* (1740)

Jean Aimar Piganiol de la Force, *Nouveau voyage de France*, new ed., 2 vols. (Paris: Chez la Veuve Delaulne, 1740), 1:227, 228. Accessible online at:

<http://visualiseur.bnf.fr/Visualiseur?Destination=Gallica&O=NUMM-103084>

“Cette ville est située sur la gauche du Rhône et ceinte à l'antique de belles murailles flanquées de tours carrées. Outre le Rhône, la ville d'Avignon est arrosée par une branche de la rivière de Sorgue. Cette ville est grande, renferme plusieurs beaux édifices et a été le séjour des papes pendant plus de soixante-dix ans. [...]

Le Palais est un grand château bâti à l'antique et composé de plusieurs tours sur un rocher. C'est ici que le Vice-légat habite et où il tient sa cour. La garnison est de trois compagnies. Le Petit Palais est habité par l'archevêque et est sur le même rocher, mais moins grand et moins élevé que le Palais.”

Dulaure, *Description* (1789)

Jacques-Antoine Dulaure, *Description des principaux lieux de France*, 6 vols. (Paris: Chez Lejay, 1789), 1:172, 173, 177, 188-89. Accessible online at:

<http://gallica.bnf.fr/scripts/ConsultationTout.exe?E=0&O=N076201>

⁴³ B.C. Gournay, *Tableau général du commerce, des marchands, négociants, armateurs, &c. de la France, de l'Europe, & des autres parties du monde: Connu ci-devant sous le nom d'Almanach général du Commerce, &c.* (Paris: Chez l'auteur et chez Belin & Onfroy, libraires, 1789-1790), 76-78

“On confond ordinairement l'état d'Avignon et le Comté Venaissin sous le nom de Comté ou Comtat d'Avignon. Quoique ces deux états voisins appartiennent au pape, ils sont cependant à peu près distincts et indépendants l'un de l'autre. Chacun a ses lois et coutumes particulières. Ces deux états ont un seul gouverneur, qui est le Vice-légat et qui fait sa résidence à Avignon. Le Comté a, de plus, un gouverneur particulier, qu'on nomme Recteur, qui réside à Carpentras et qui y est envoyé tous les trois ans par le Pape. [...]

Le Comté Venaissin est une petite province enclavée dans la France, appartenant en toute souveraineté au Pape et dont la capitale est Carpentras. [...]

Le climat et les produits du Comté Venaissin diffèrent très peu de ceux de la Provence. Il n'en est pas de même du caractère des habitants. Ils sont vifs, affables, ingénieux, de bonne société et désintéressés.

Avignon

Description. Avignon est dans une belle situation: au couchant, le Rhône coule le long de ses murailles; mais l'impétuosité de ce fleuve est modérée par de beaux quais, qui forment, entre la ville et le Rhône, une promenade agréable et bien entretenue. Les autres côtés de la ville sont bordés par un cours planté d'ormes alignés, d'où la vue s'étend sur une plaine agréable et bien cultivée. Les murailles de la ville, entièrement construites en pierre de taille, sont plus belles que propres à la défense. Au lieu d'embrasures et de canons, on voit sur les créneaux les armes des papes et les clés de Saint-Pierre. [...] [O]n y trouve peu de belles rues. [...] Le palais apostolique est d'un goût gothique, mais c'est un édifice des plus solides, fort vaste, et qui a un caractère de grandeur. [...]

Dans le pays d'Avignon, les femmes ont la réputation d'être belles et le peuple, quoique sur un sol fertile, quoique peu chargé d'impositions, vit dans l'indigence. Le commerce est sans vigueur, l'industrie n'est point en activité et il y a peu de manufactures. [...] Rien n'est plus beau, plus riant que les environs d'Avignon. Le lieu le plus remarquable et que les voyageurs ne manquent jamais de visiter, c'est la Fontaine de Vaucluse.”

Surveys of the Book Trade

1763 Memorandum by the Booksellers and Printers of Montpellier

Mémoire des libraires et imprimeurs de la ville de Montpellier (29 décembre 1763) (Signed by Rochard, Rigaud, J. Faure et Pons), BnF, Ms. Fr. 22127, fols. 209-11.

“[Le] commerce est troublé par des colporteurs libraires ambulants et autres personnes, qui viennent recueillir le fruit des labeurs des libraires domiciliés, sans contribuer à aucune espèce de charge publique et particulière. Ces colporteurs libraires forains, etc., inondent la ville et les faubourgs. Nous avons menacé, nous avons fait quelques saisies, mais rien n'a été capable d'arrêter la cupidité de ces gens sans aveu, sans nom, sans domicile. Ils portent leurs livres de maison en maison, ils viennent enlever les ouvrages de ville, c'est-à-dire les manuscrits, thèses de médecine et de droit, factums, mémoires et autres ouvrages composés par les médecins, les avocats et autres personnes de cette ville pour les faire imprimer à Avignon, d'où ils viennent ensuite les répandre dans cette ville, avec le même air d'assurance que s'ils y étaient domiciliés et qu'ils eussent acquis le droit de le faire. En sorte que les exposants ont la douleur de voir que des avides étrangers font presque tout le commerce de la librairie et imprimerie de cette ville, au préjudice des libraires et imprimeurs qui y sont depuis longtemps et légitimement établis.”

1764 Survey of the Book Trade

Bibliothèque nationale de France (BnF), Manuscrits français (Mss. Fr.) 22184, fol. 6 and 22185, fol. 22.

Response for Montpellier:

“Les livres de bonne édition sont forts chers à Montpellier et beaucoup plus que dans aucune autre ville. Il paraît qu’il y a deux causes. [...] La seconde consiste en ce que Montpellier n’est qu’à douze lieues d’Avignon, où il y a beaucoup d’imprimeurs et où l’on contrefait toute sorte de livres, principalement ceux qu’on sait être d’un débit facile à Nîmes, à Montpellier et autres villes peu éloignées. Par cet inconvénient, les livres que nos libraires font venir de l’étranger ou des autres villes du royaume et qui sont d’une bonne édition, se trouvant beaucoup plus chers que ceux d’une édition contrefaite et imprimée à Avignon, les acheteurs, dont le plus grand nombre est fort indifférent sur les éditions, préfèrent celles qui sont le meilleur marché, et, par là, les bonnes demeurent invendues, ce qui ne peut qu’en augmenter encore davantage la cherté. Il serait à désirer qu’on trouvât le moyen d’empêcher le versement des livres d’Avignon dans le Languedoc, ce qui serait aisé puisqu’ils ne peuvent y être transportés qu’en traversant le Rhône, et que les commis des fermes, qui veillent à ce qu’il n’y passe aucune contrebande, pourraient être chargés en même temps de veiller à ce qu’il ne passe point de livres. Les libraires souffrent très patiemment que les colporteurs vendent de toutes sortes de livres, soit de bonne édition, soit d’une édition contrefaite, en sorte qu’on peut dire que leur négligence est encore plus préjudiciable au bien de la librairie que les entreprises des comtadins et des colporteurs. [...]

Il ne s’imprime à Montpellier aucune sorte de livres, à cause des imprimeries d’Avignon, comme nous le disons dans nos observations générales sur les libraires. Les imprimeurs de Montpellier sont forcés, pour cette raison, et par une autre que nous disons sur l’article de leurs facultés, de s’en tenir aux ouvrages de ville, comme ouvrages du Palais et de bureaux. [...] Les deux imprimeurs qu’il y a à Montpellier se font payer leurs ouvrages sur un pied beaucoup plus cher que ne le font les autres imprimeurs de la province, et en voici la raison: ils sont occupés une bonne partie de l’année, le sieur Rochard à des impressions pour les bureaux de l’Intendance, les Fermes, l’Hôtel de ville et l’évêché, la veuve Martel pour les bureaux de la Province, pour ceux du Commandement et pour l’université. Ils ont d’ailleurs à imprimer l’un et l’autre les mémoires et instructions concernant le Palais, et il arrive que les plaideurs les moins pressés s’adressent à des imprimeurs ou d’Avignon ou de Toulouse pour avoir leurs ouvrages imprimés plus correctement et à meilleur marché.”

Response for Aix-en-Provence. BnF, Mss. Fr. 22184, fol. 14:

“ On imprime peu de livres à Aix. On n’y en a jamais contrefait aucun. Ceux qui y sont imprimés sont tous munis d’un privilège du Roi. Le voisinage de la ville d’Avignon, où il y a actuellement plus de vingt imprimeries ouvertes, attire une grande partie du travail non seulement des diocèses, vigueries et communautés qui sont à portée, mais encore de tout le reste de la province. Ils portent pareillement un grand préjudice à la librairie en envoyant dans les foires et les marchés des colporteurs qui y débitent leurs livres contrefaits.”

1765 Follow-Up to the 1764 Survey

Narbonne (Besse, April 28, 1765), BnF, Ms. fr. 22127, fols. 217-18.

“J’ai été obligé de suspendre des correspondances que j’avais établies avec les meilleurs libraires de votre ville [Paris] parce que toutes les contrefaçons que les différents colporteurs débitent ruinent le commerce des bonnes impressions dans la province. Toutes ces tolérances facilitent le débouché des contrefaçons qui viennent d’Avignon et des autres lieux de liberté circonvoisins. Cela nous met hors d’état de tirer seulement parti des moindres usages que nous imprimons, parce que le vulgaire court au meilleur marché, que ces contrebandiers ne manquent pas d’accepter, parce qu’ils y trouvent toujours un profit considérable, soit par [unreadable word] la mauvaise qualité qu’ils achètent à vil prix, soit parce qu’ils sont exempts des charges que nous payons au Roi comme bons et fidèles sujets.”

Pézenas (Fuzier, July 5, 1765), BnF, Ms. fr. 22127, fols. 221-22.

“Les colporteurs infectent toujours cette ville d’un nombre infini de mauvais livres et des livres contrefaits qu’ils vont acheter à Avignon, qui n’est qu’à vingt-trois lieues de cette ville.”

Brief Bibliography

Primary sources

Descriptions and Travel:

Achard, Claude François. *Dictionnaire de la Provence et du Comté Venaissin*. 2 vols. Geneva: Slatkine Reprints, 1971. Reprint of Marseille: J. Mossy, 1787.

Fornery, Joseph. *Histoire du Comté Venaissin et de la ville d’Avignon*. 3 vols. Avignon: F. Seguin, 1909.

Martin (faiseur de bas à Avignon). *Voyage à Paris en 1789*. Edited by Pierre Charpenne. Avignon: J. Roumanille, 1890.

Moreau, Jacob Nicolas. *Lettres historiques sur le Comtat Venaissin et sur la seigneurie d’Avignon*. Amsterdam [i.e., Paris], 1768.

Papon, Jean Pierre. *Voyage de Provence*. Edited by Louis Godard de Donville. Paris: Maspero, 1984. Reprint of Paris: Chez Barrois l’aîné, 1780.

Secondary sources

Book Trade:

225 ans d’imprimerie: Aubanel, 1744-1969, imprimerie-édition. Avignon: Aubanel, 1969.

Caillet, Maurice. “L’enclave pontificale d’Avignon et du comtat Venaissin aux XVII^e et XVIII^e siècles.” In *Histoire des bibliothèques françaises*, edited by Claude Jolly, 440-53. Paris: Promodis Cercle de la librairie, 1988.

Cerquand, Jean-François. *L’imagerie et la littérature populaire dans le Comtat Venaissin, 1600-1830: Essai d’un catalogue*. Avignon: Séguin frères, 1883.

Fontaine, Laurence. “Colporteurs de livres dans l’Europe du XVIII^e siècle.” In *Colportage et lecture populaire: Imprimés de large circulation en Europe, XVI^e-XIX^e siècles. Actes du colloque des 21-24 avril 1991, Wolfenbüttel*, edited by Roger Chartier and Hans-Jürgen Lüsebrink, 21-36. Paris: IMEC éditions & Editions de la Maison des sciences de l’homme, 1996.

_____. *Histoire du colportage en Europe (XV^e-XIX^e siècle)*. Paris: Albin Michel, 1993.

- Moulinas, René. "Une famille d'imprimeurs-libraires avignonnais du XVIII^e siècle: les Delorme." *Revue française d'histoire du livre* 3 (1972): 45-78.
- _____. *L'imprimerie, la librairie et la presse à Avignon au XVIII^e siècle*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble, 1974.
- Pellechet, Marie-Léontine-Catherine. *Notes sur des imprimeurs du Comtat Venaissin et de la principauté d'Orange*. Paris: A. Picard, 1887.

Local or regional studies

- Charpenne, Pierre. *Histoire des réunions temporaires d'Avignon et du comtat Venaissin à la France*. Paris: Calmann Lévy, 1886.
- Dubled, Henri. *Histoire du Comtat Venaissin*. Carpentras: C.R.E.D.E.L., 1981.
- Ferrières, Madeleine. "'Au coeur du royaume:' Avignonnais et Comtadins." In *Les enclaves territoriales aux temps modernes (XVI^e-XVIII^e siècles): Actes du colloque de Besançon*, edited by Paul Delsalle and André Ferrer, 39-58. Besançon: Presses universitaires franc-comtoises, 2000.
- Gagnière, Sylvain. *Histoire d'Avignon*. Aix-en-Provence: Edisud, 1979.
- Grosso, René, ed. *Histoire de Vaucluse*. 2 vols. Le Pontet: Editions A. Barthélemy, 1993.
- Mouliérac-Lamoureux, Rose-Léone. *Le Comtat Venaissin pontifical, 1229-1791*. Vedène: Comptoir général du livre occitan, 1977.
- Moulinas, René. *Les Juifs du pape en France: Les communautés d'Avignon et du Comtat Venaissin aux 17^e et 18^e siècles*. Paris: Privat, 1981.